

2. LES EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Plus de 38 000 emplois de soignants dans le Territoire franco-valdo-genevois

Comme dans les parties précédentes, les intérimaires sont exclus. Côté français, on distingue les postes de personnel soignant (salariés) des professions libérales. En revanche, côté suisse, les infirmiers indépendants sont inclus dans l'étude.

En 2018, le Territoire franco-valdo-genevois compte 36 800 postes de personnel soignant en équivalent plein temps (EPT), ainsi que, côté français, 1 500 infirmiers et sages-femmes au statut de profession libérale (indépendants non salariés) et, côté suisse, environ 400 sages-femmes indépendantes⁷. 36 % des emplois de soignant se situent dans la partie française du Territoire, 26 % dans le canton de Genève et 39 % dans le canton de Vaud.

Pour la partie française, les conditions de travail des soignants étudiées ici concernent les salariés. Sauf mention contraire, les infirmiers et sages-femmes libéraux sont donc exclus. Pour la partie suisse, les infirmiers indépendants sont inclus dans les effectifs totaux. Toutefois, le relevé statistique étant limité, ils sont exclus des analyses détaillées sur l'âge, le temps de travail, le type de contrat, le sexe et l'origine du diplôme. Les sages-femmes indépendantes sont exclues.

Les hôpitaux et cliniques sont les principaux employeurs

En 2018, dans l'ensemble du Territoire franco-valdo-genevois, le personnel soignant salarié est concentré dans trois principaux secteurs. Les hôpitaux et cliniques sont les premiers employeurs avec 76 % du personnel soignant côté français et 53 % côté suisse.

Pour la partie française, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) concentrent 15 % des postes. Vient ensuite les hébergements sociaux pour personnes âgées, avec 3 % du personnel soignant. Dans la partie suisse, les établissements médico-sociaux (EMS) emploient 28 % du personnel soignant, les services d'aide et soins à domicile 19 %.

Dans la partie française du Territoire, les secteurs ne se répartissent pas uniformément selon la sphère publique ou la sphère privée. Dans le public, l'hôpital emploie 88 % des EPT de ces professions, un peu plus en Haute-Savoie (91 %) et moins dans l'Ain (79 %), où les EHPAD (20 %) emploient proportionnellement deux fois plus de salariés qu'en France. Dans le privé, 55 % du personnel soignant exerce en hôpitaux ou cliniques (59 % en Haute-Savoie et 52 % dans l'Ain).

T 03a Personnel soignant en emploi équivalent plein temps (EPT), en 2018

| | | Hôpitaux et cliniques | Etablissements médico-sociaux | Aide et soins à domicile | Ensemble |
|------------------|------------------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------------------------|----------|
| Canton de Genève | Ensemble | 5 590 | 2 530 | 1 680 | 9 800 |
| | Infirmiers / sages-femmes diplômés | 4 070 | 660 | 750 | 5 480 |
| | Personnel soignant intermédiaire | 420 | 980 | 510 | 1 910 |
| | Auxiliaires de santé | 1 100 | 890 | 420 | 2 410 |
| Canton de Vaud | Ensemble | 7 530 | 4 450 | 2 910 | 14 890 |
| | Infirmiers / sages-femmes diplômés | 5 390 | 940 | 1 110 | 7 440 |
| | Personnel soignant intermédiaire | 660 | 970 | 620 | 2 250 |
| | Auxiliaires de santé | 1 480 | 2 530 | 1 190 | 5 200 |

Sources : OFS - Statistique des hôpitaux, Statistique des institutions médico-sociales, Statistique de l'aide et des soins à domicile

⁷ Nombre de sages-femmes indépendantes selon la Fédération suisse des sages-femmes FSSF (chiffres 2020), voir <https://www.hebamme.ch/qualite/recueils-des-donnees-statistiques-sfi/?lang=fr>

Une majorité d'infirmiers dans le Territoire franco-valdo-genevois

Dans le canton de Genève, le personnel soignant salarié se compose majoritairement d'infirmiers (56 % du personnel soignant du canton, 5 500 EPT), comme en Haute-Savoie (56 %, soit 3 900 EPT) et dans le canton de Vaud (50 %, 7 400 EPT). Dans l'Ain, les aides-soignants sont majoritaires (53 %, 2 800 EPT).

Concernant les hôpitaux et cliniques, la part d'infirmiers est similaire entre les deux cantons (environ 70 % d'infirmiers diplômés), mais supérieure par rapport au côté français du Territoire (Haute-Savoie : 62 % ; Ain : 56 %). On compte proportionnellement moins d'infirmiers diplômés dans les EMS vaudois que genevois (21 %, contre 26 %), comme dans les services de soins à domicile (38 %, contre 45 %).

En France, l'offre de soins est complétée par les services délivrés par les infirmiers libéraux et les sages-femmes libérales, non salariés, dans leur cabinet ou au domicile des patients. Dans l'Ain, en 2018, 800 infirmiers et sages-femmes exercent exclusivement en tant que libéraux, contre 700 en Haute-Savoie.

En Haute-Savoie, l'effectif de salariés soignants décroît fortement avec l'âge

L'âge moyen des soignants salariés varie au sein du Territoire franco-valdo-genevois. Côté suisse, le personnel soignant est âgé de 42 ans dans le canton de Genève et de 39 ans dans le canton de Vaud. Côté français, la moyenne d'âge est plus faible en Haute-Savoie (39 ans) que dans l'Ain (41 ans).

En France, les soignants salariés sont les plus nombreux à 25 ans. Après cet âge, dans le public comme dans le privé, les effectifs ont tendance à décroître. Deux facteurs peuvent expliquer ce phénomène : d'une part, l'accès à des concours ou l'installation en cabinet libéral (cette installation est conditionnée par 3 200 heures d'exercice en services de soins généraux, soit 2 ans en EPT, au cours des six années précédant la demande d'installation en libéral) et, d'autre part, par l'attrait du travail frontalier.

C'est en Haute-Savoie que le personnel soignant salarié diminue le plus rapidement avec l'âge (le personnel soignant âgé de 25 ans y est 1,7 fois plus nombreux qu'à l'âge de 35 ans, contre 1,2 fois dans l'Ain), surtout pour les « infirmiers en soins généraux, salariés » (voir Annexe A 07). Dans le département haut-savoyard, il n'y a pas plus d'infirmiers libéraux, en proportion, qu'ailleurs. En effet, la répartition du nombre d'infirmiers et de sages-femmes libéraux (non salariés) selon l'âge est similaire dans l'Ain et la Haute-Savoie. L'attrait du travail frontalier est donc particulièrement notable pour les infirmiers de Haute-Savoie dès 25 ans.

T 03b Personnel soignant salarié, privé et public, en emploi équivalent plein temps (EPT), en 2018

| | | Activités hospitalières | Hébergement médicalisé pour personnes âgées | Hébergement social pour personnes âgées | Ensemble |
|--------------|---------------------------|-------------------------|---|---|----------|
| Ain | Ensemble | 3 540 | 1 090 | 170 | 5 180 |
| | Infirmiers / sages-femmes | 1 990 | 280 | 40 | 2 420 |
| | Aides-soignants | 1 550 | 810 | 130 | 2 760 |
| Haute-Savoie | Ensemble | 5 630 | 670 | 210 | 6 920 |
| | Infirmiers / sages-femmes | 3 500 | 200 | 60 | 3 890 |
| | Aides-soignants | 2 130 | 470 | 150 | 3 030 |

Sources : Insee, Base tous salariés 2018 et SIASP 2018

Dans le canton de Genève, l'âge moyen du personnel soignant hospitalier est de 42 ans. Aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), l'âge moyen est de 42 ans (tant pour les femmes que pour les hommes), plus élevé que dans les cliniques privées, où il est de 39 ans. L'âge moyen du personnel soignant hospitalier vaudois (38 ans) est inférieur à celui enregistré dans le canton de Genève. Par contre, contrairement au canton de Genève, l'âge moyen dans les hôpitaux publics (38 ans) est inférieur à celui dans le privé (40 ans). Concernant le personnel soignant des EMS, l'âge moyen dans le canton de Genève y est de 41 ans (38 ans pour les hommes et 42 ans pour les femmes), contre 40 ans dans le canton de Vaud (38 ans pour les hommes et 41 ans pour les femmes).

Le recours au temps partiel est fréquent

La notion de temps partiel n'est pas la même selon le pays : en France, la durée légale de travail hebdomadaire est de 35 heures. Un contrat avec moins de 35 heures par semaine correspond à un temps partiel. En Suisse, le temps de travail est déterminé dans le contrat de travail avec une durée maximum de 45 ou 50 heures selon le type d'emploi. Un employé est considéré à temps partiel dès lors qu'il travaille moins de 90 % de cette durée de référence.

Le temps partiel concerne la moitié du personnel hospitalier genevois. Dans les hôpitaux et cliniques vaudois, quatre employés sur dix travaillent à moins de 90 %, et un sur dix à moins de 50 %. Dans les EMS, le temps partiel est majoritaire : quel que soit le canton, les trois quarts des personnes employées travaillent à moins de 90 %.

Le recours au temps partiel dans les deux départements frontaliers est plus élevé qu'en moyenne française, avec 31 % des postes principaux⁸, contre 24 % en France. La sphère publique (34 %) se démarque particulièrement, avec une part de temps partiel de 9 points au-dessus de la moyenne nationale. C'est en lien avec la surreprésentation du temps partiel dans l'hôpital public (+ 11 points dans l'Ain par rapport au niveau national, + 9 points en Haute-Savoie). Dans le privé, le temps partiel est plus présent également, mais dans une moindre mesure (25 %, soit 3 points de plus qu'en France dans le privé). Le temps par-

tiel est davantage présent dans les EHPAD privés aindinois (+ 10 points par rapport au niveau national).

Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes des deux côtés de la frontière, comme dans l'ensemble des activités économiques en général. Dans la partie française du Territoire, 32 % des femmes exercent à temps partiel, soit 18 points de plus que les hommes. Côté suisse, dans les hôpitaux et cliniques, 55 % des femmes occupent un temps partiel dans le canton de Genève, contre 31 % parmi les hommes. Ces proportions sont respectivement de 57 % et 35 % dans le canton de Vaud. Parmi les infirmiers diplômés, le temps partiel est bien plus important parmi les femmes que parmi les hommes (Genève : 60 %, contre 32 %; Vaud : 58 %, contre 33 %).

Parmi l'ensemble des professions étudiées, ce sont les sages-femmes qui sont le plus souvent à temps partiel (38 % en Haute-Savoie dans le privé, et 56 % dans le public).

La grande majorité du personnel soignant dispose d'un contrat à durée indéterminée

Dans la partie suisse du Territoire franco-valdo-genevois, la majorité des contrats de travail du personnel soignant des EMS sont à durée indéterminée (CDI ; 91 % des EPT), 8 % sont à durée déterminée et 1 % sont des contrats de stage. On note toutefois une proportion plus forte des contrats à durée déterminée parmi les jeunes âgés de moins de 30 ans (près d'un quart dans les deux cantons).

Dans la partie française du Territoire, la grande majorité du personnel soignant salarié bénéficie également d'un contrat à durée indéterminée. Dans la sphère privée, 88 % des EPT dans l'Ain et 85 % en Haute-Savoie sont en CDI. Les infirmiers sont davantage concernés (90 % en CDI) que les aides-soignants (83 %). Dans le détail, les infirmiers cadres et psychiatriques sont presque tous en CDI. A l'inverse, les sages-femmes (85 % des EPT en CDI) et les aides-soignants (83 %) en ont la plus faible part, mais qui reste supérieure à la moyenne nationale (respectivement + 4 et + 1 point par rapport à la moyenne française).

⁸ Le poste principal d'un salarié est le poste le plus rémunérateur.

Les établissements, médicalisés ou sociaux, accueillant des personnes âgées sont ceux qui emploient le moins en CDI : moins de 80 % des EPT en 2018. Parmi les principaux secteurs d'activité (ceux représentant plus de 20 000 postes en France, voir Annexe A 06), ce sont les « Activités des infirmiers et des sages-femmes » qui offrent la part de CDI la plus élevée (88 %), supérieure de 3 points à la moyenne française. Les hôpitaux et cliniques, premier secteur employeur de la santé, fournissent plus de CDI dans l'Ain (90 % des postes principaux) qu'en Haute-Savoie (86 %), alignée sur la moyenne nationale.

La sphère publique offre une plus faible proportion de titularisation (83 % du personnel soignant a le statut de fonctionnaire dans ces professions) que de CDI dans la sphère privée (86 %). Toutefois une partie des non-titulaires peuvent être en CDI.

Des métiers très majoritairement occupés par des femmes

Côté valdo-genevois, les femmes occupent 82 % des emplois de personnel soignant, une part inférieure à l'échelon national (environ 3 points de moins). Côté français, la part des femmes est encore plus importante : 90 % dans l'Ain comme en Haute-Savoie, 3 points au-dessus de la moyenne nationale.

Cette très forte représentation des femmes se retrouve dans tous les secteurs étudiés et dans toutes les professions au sein de l'ensemble du Territoire franco-valdo-genevois. Néanmoins, elle recouvre des réalités différentes selon les secteurs et les territoires. Par exemple, côté français, le plus fort taux de féminisation (parmi les trois principaux secteurs représentés) concerne les EHPAD publics de l'Ain (96 %).

A l'inverse, le plus faible taux de féminisation est de 84 %, pour les hôpitaux privés de l'Ain. Côté suisse, dans le canton de Genève, la part des femmes est plus importante dans les hôpitaux privés (89 %) que publics⁹ (80 %). Ce n'est pas le cas dans le canton de Vaud où cette part est similaire entre le public (79 %) et le privé (80 %). Pour les EMS, les femmes occupent 84 % des postes quel que soit le canton.

Diplômes français majoritaires dans les hôpitaux et cliniques du canton de Genève

En 2018, la majorité du personnel soignant des hôpitaux et cliniques du canton de Genève (57 %) détient un diplôme d'origine française. Cette part est moindre dans le canton de Vaud (27 %). Le personnel soignant exerçant dans le privé détient encore plus souvent un diplôme français. C'est surtout le cas dans les cliniques privées du canton de Genève (79 %). Cette part est de 47 % dans les cliniques privées vaudoises.

Le parcours privilégié pour les diplômés français consiste à commencer leur carrière dans leur pays puis de la poursuivre à Genève ou dans le canton de Vaud. En effet, la part du personnel soignant ayant un diplôme français est minoritaire parmi les moins de 30 ans (3 % parmi les moins de 22 ans, 37 % parmi les 23-30 ans). Les proportions s'inversent ensuite : 65 % des 31-45 ans et 59 % parmi les 46-60 ans possèdent un diplôme français. Dans le canton de Vaud, la part des diplômés en provenance de France atteint un maximum (33 %) parmi les 31-45 ans.

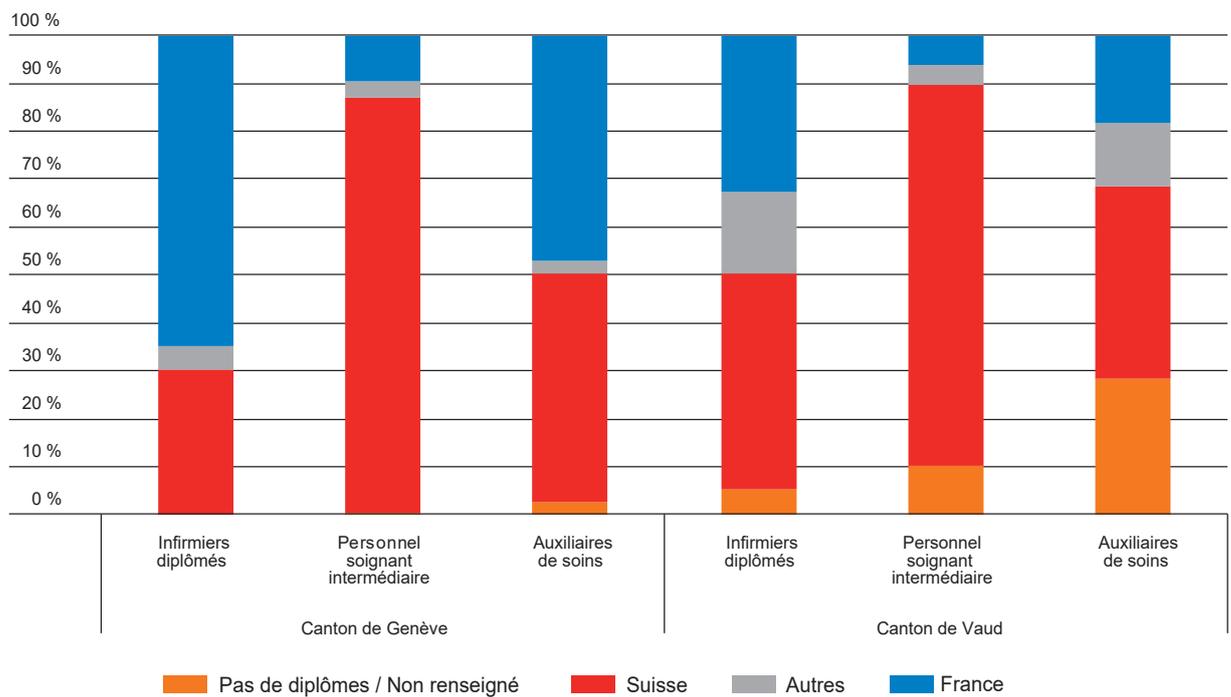
Quel que soit le canton, c'est parmi les infirmiers diplômés que la part de diplômés français est la plus importante (65 % dans le canton de Genève, 33 % dans le canton de Vaud).

⁹ Canton de Genève : Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Canton de Vaud : Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Hôpital ophtalmique, Ensemble Hospitalier de la Côte, Hôpital Riviera-Chablais, Groupement hospitalier de l'ouest lémanique, Etablissements hospitaliers du nord vaudois, Hôpital intercantonal de la Broye, Hôpital de Lavaux, RSBJ Ste-Croix, Hôpital du Pays-d'En-Haut, Institution de Lavigny, Fondation Rive-Neuve, Clinique Miremont, Secteur psychiatrique Est – Fondation de Nant.

Concernant les EMS, le canton de Genève est plus dépendant de la main-d'œuvre formée à l'étranger (39 % du personnel soignant) que son voisin vaudois (21 %).

Les groupes d'âges comptant la part la plus importante de diplômés étrangers sont les 23-30 ans dans le canton de Vaud (33 %) et les 31-45 ans dans le canton de Genève (45 %). Ensuite, plus l'âge avance, plus la part de diplômés à l'étranger diminue.

G 07 Répartition du personnel soignant des hôpitaux et cliniques selon le canton de l'établissement et la provenance du diplôme, en 2018 (Genève) ou 2019 (Vaud)



Source : OFS - Statistique des hôpitaux